

CyberJulie^{MC}

AVEC ACTIVITÉS EN LIGNE

WWW.CYBERJULIE.CA



**SI C'EST PERSONNEL,
C'EST NON! L'ENFANT PRUDENT
DEMANDE À SES PARENTS**



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE[™]
Aider les familles. Protéger les enfants.



fait partie du programme d'autoprotection



www.enfantsavertis.ca

du Centre canadien de protection de l'enfance

À propos de cette bande dessinée

La bande dessinée « **CyberJulie** » est une création du **Centre canadien de protection de l'enfance inc. (CCPE)**, un organisme caritatif voué à la protection de tous les enfants. Elle permet d'inculquer l'une des sept règles essentielles de sécurité du programme « **Enfants avertis** », le programme d'autoprotection du CCPE.

Le programme d'autoprotection « **Enfants avertis** » apprend aux enfants à se protéger contre les dangers. Il favorise le développement de l'estime de soi par l'apprentissage du savoir-agir et mise sur la solidarité et la collaboration école-famille pour inciter tout le monde à la prudence. Le programme amène l'enfant à assimiler des règles essentielles de sécurité, à reconnaître des situations qui appellent à la prudence et à mettre le tout en pratique à chaque année scolaire.

Pour d'autres activités associées à cette bande dessinée, visitez le site **CyberJulie.ca**.

Pour plus de détails sur le programme d'autoprotection « **Enfants avertis** », visitez le site **enfantsavertis.ca**.

ISBN #978-1-927103-49-4 (version papier)

ISBN #978-1-927103-48-7 (version électronique)

© Centre canadien de protection de l'enfance inc., 2015. Tous droits réservés. Il est interdit de publier une version électronique partielle ou intégrale de la présente publication. Reproduction ou distribution interdites sans consentement écrit. Il est toutefois permis aux enseignants de reproduire cette bande dessinée à des fins éducatives et aux parents de le faire à des fins personnelles, à condition que personne n'en tire aucun revenu et que la bande dessinée ne soit pas reproduite à des fins commerciales. Pour les enseignants, le nombre de copies est limité à une par enseignant et aide-enseignant et une pour chaque élève de la classe. Pour les parents, le nombre de copies est limité à cinq. Si vous désirez reproduire ce document en grande quantité ou l'utiliser à des fins autres que celles mentionnées précédemment, adressez votre demande à info@protegeonsnosenfants.ca.

Mars 2015

Zoé et Julie sont les meilleures amies du monde. Elles ont 9 ans et sont en 4^e année. Elles fréquentent l'école primaire de la Carrière à Montréal (Québec). Les deux filles passent beaucoup de temps à jouer à des jeux en ligne. Leur jeu préféré s'appelle Blocker. Dans ce jeu, on peut construire tout ce qu'on veut. C'est super cool! On peut construire ses propres inventions et même des univers entiers, sur terre comme sous l'eau. Un jour, à la récré...



Allô Zoé!

Allô Julie!

Tu viens chez moi après l'école pour jouer à Blocker? J'ai envie d'essayer de construire un château.

Génial! Quel nom vas-tu lui donner?

J'sais pas encore.

Julie et Zoé retournent en classe.

Il faut que je demande à ma grand-mère si je peux venir chez toi après l'école.

O.K. Tu me diras.

Après l'école...

Super!

Je peux venir.





Julie se connecte sur Blocker avec son pseudonyme Lili_10 et envoie un message à Sympa_11.



Lili_10: yo, t la????

Sympa_11: allo toi!
tt va bien a lecol?

Lili_10: ouais.
Je peu voir
ton chateau?



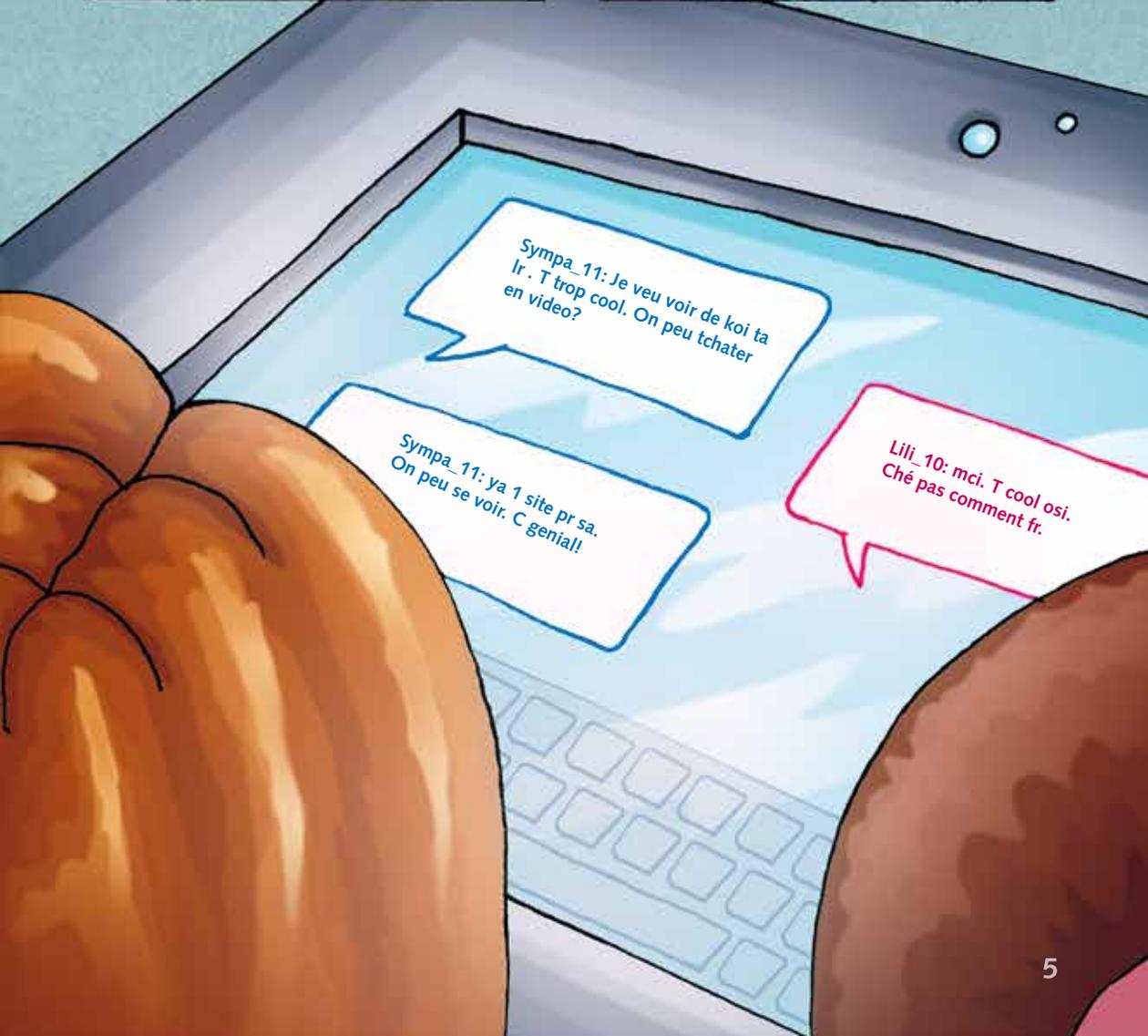
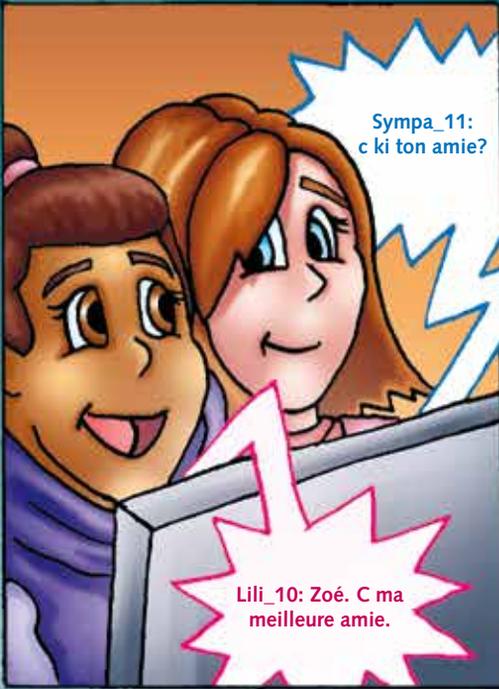
Sympa_11: OK.
As tu fini tes
montagnes russes?

Lili_10: non. Me manque des
blocs de pierre... g pas la
bonne sorte.



Sympa_11: Je peux taider.

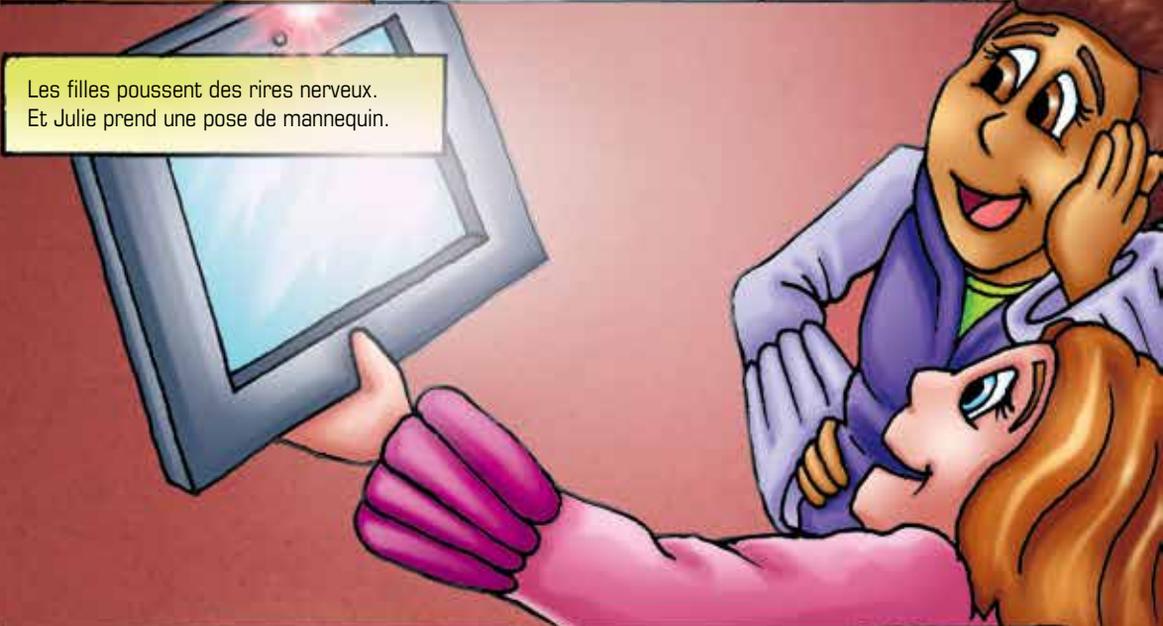
Lili_10: ok mci mon amie
maide osi.



Julie demande à Zoé ce qu'elle en pense. Zoé sent que ce n'est pas une bonne idée. Sa grand-mère lui a dit de ne jamais parler à des gens sur Internet sans sa permission, mais Sympa_11 est si gentille. Elle va aider Julie à construire un château et à finir ses montagnes russes. Julie et Zoé ne voient pas de mal à lui parler sur le Web. Sympa_11 aide Julie à se créer un compte et elles se mettent à clavarder en vidéo. Sympa_11 peut voir Julie, mais Julie ne peut pas voir Sympa_11 parce que sa webcam ne marche pas.



Les filles poussent des rires nerveux.
Et Julie prend une pose de mannequin.



Julie et Zoé rigolent. Elles se lèvent et font le grand écart.



Sympa_11: cool.
Tas un costume de
gymnastique?

Lili_10: oui
jen ai plrs.

Sympa_11: fs voir.

Les deux filles s'échangent des regards interrogateurs. Elles poussent des rires nerveux, et Julie va chercher quelques-uns de ses costumes de gymnastique pour les montrer à Sympa_11.



Sympa_11: Wow! Tu me
montre de koi ta lr ds le
costume mauve?

Zoé regarde Julie et fait non de la tête.
Elle lui chuchote « Jamais de la vie! ».

Jamais
de la vie!





Lili_10: non. G ps envie de me changer.

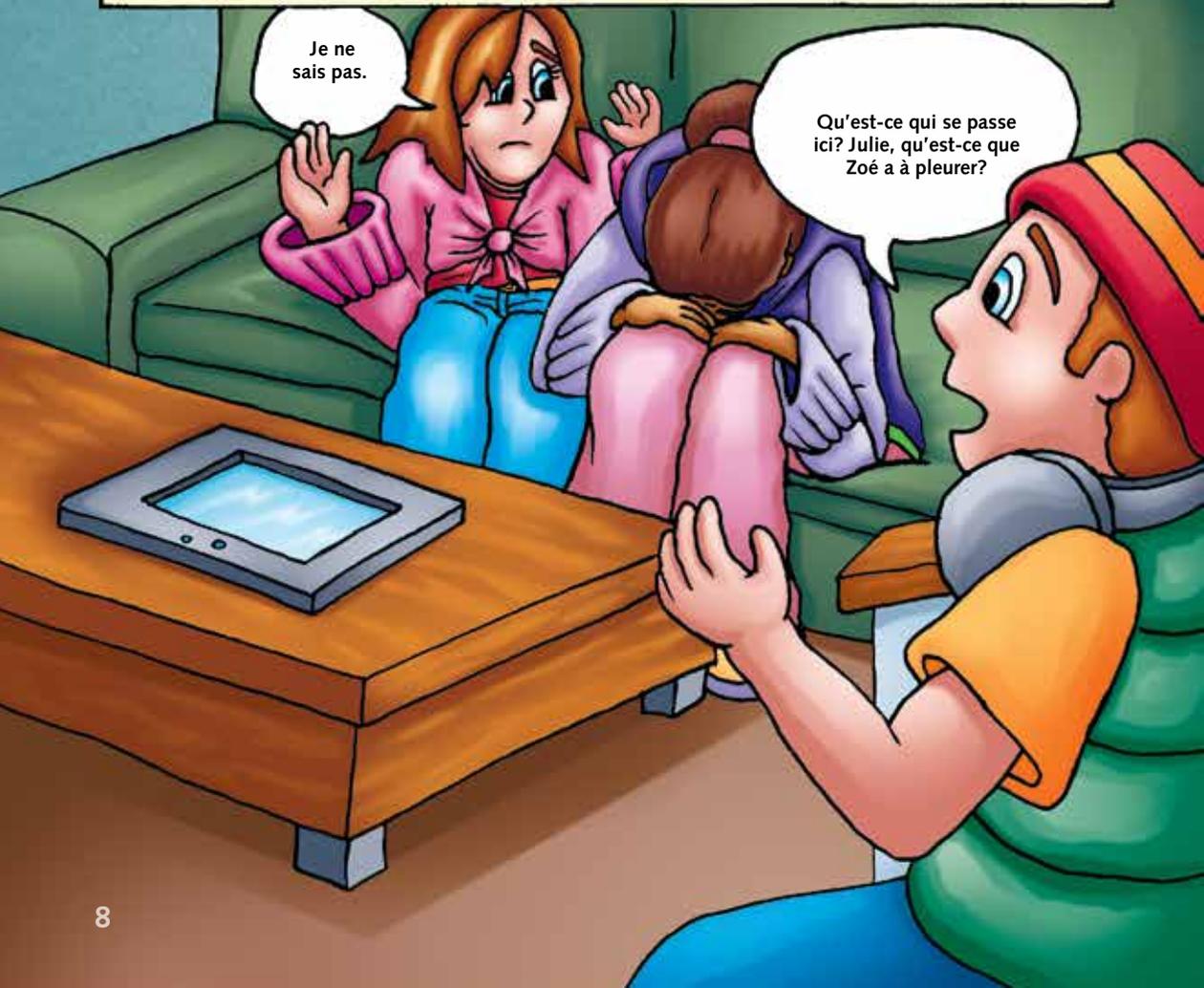
Sympa_11: stp stp stp!!! Jaimerais avoir un beau costume de gymnastique comme toi. Je suis poche en gymnastique.



Lili_10: jouons à Blocker.

Sympa_11: OK. Mais slmt si tu mets le costume mauve. Je joue pas si tu le mets pas.

Zoé demande à Julie pourquoi Sympa_11 se montre si méchante. Elle trouve ça bizarre qu'elle insiste pour qu'elle mette son costume de gymnastique. Elle pense que Julie ne devrait pas le faire. Julie se fâche contre Zoé et lui dit qu'elle est simplement jalouse parce qu'elle va pouvoir construire un château en blocs d'or. Les filles commencent à se chicaner. C'est alors que le grand frère de Julie, Vincent (17 ans), arrive au sous-sol. Zoé se met à pleurer.



Je ne sais pas.

Qu'est-ce qui se passe ici? Julie, qu'est-ce que Zoé a à pleurer?



Julie et Zoé commencent à se chicaner devant Vincent. Zoé regarde Julie et lui dit qu'elle va tout dire à Vincent parce qu'elle est inquiète. Zoé raconte à Vincent ce qui vient de se passer. Vincent appelle sa mère à la rescousse.



I. Lisez la fin de l'histoire de CyberJulie et discutez-en en classe :

La mère de Julie serre sa fille et Zoé dans ses bras. Elle leur explique qu'il ne faut jamais se faire de nouveaux amis sur Internet sans la permission de ses parents ou tuteurs. Car on ne sait jamais à qui on a vraiment affaire sur Internet et ça peut être dangereux. Elle demande aux filles comment elles peuvent être vraiment certaines que Sympa_11 est une fille de 11 ans. Les deux filles se regardent, l'air ébahi. La mère de Julie leur explique alors qu'il faut toujours demander la permission à un parent avant de partager des renseignements personnels, d'envoyer des photos ou de communiquer en vidéo sur Internet (pour Zoé, qui n'habite pas chez ses parents, c'est à ses grands-parents qu'elle doit demander). Par mesure de protection, la mère de Julie leur apprend la règle suivante : **SI C'EST PERSONNEL, C'EST NON! L'ENFANT PRUDENT DEMANDE À SES PARENTS!** Julie et Zoé admettent qu'elles ne connaissent pas vraiment Sympa_11 et qu'elles devraient écouter leur instinct lorsque quelque chose leur paraît « bizarre ».

Les filles jouent encore à Blocker, mais elles n'oublient jamais ces consignes :

- *Toujours demander la permission à un parent ou un adulte responsable avant d'accepter un contact dans un jeu.*
- *Toujours demander la permission à un parent ou un adulte responsable avant de partager des renseignements personnels, d'envoyer des photos ou de communiquer en vidéo sur Internet.*
- *Toujours parler à un adulte de confiance si quelque chose leur paraît bizarre ou les rend mal à l'aise sur Internet.*



enfants avertis

© 2015 Centre canadien de protection de l'enfance



II. Questions :

1. À quel moment la conversation entre Julie et Sympa_11 prend-elle une tournure bizarre?
2. Pourquoi Julie communique-t-elle en vidéo avec Sympa_11?
3. Quel est le premier renseignement personnel que Julie partage avec Sympa_11?
4. Comment Zoé se sent-elle lorsque Sympa_11 demande à Julie de mettre son costume de gymnastique mauve? Comment sais-tu cela?
5. Zoé fait-elle ce qu'il faut en racontant tout à Vincent? Pourquoi?
6. Qu'est-ce que Zoé aurait dû faire si Vincent n'était pas venu?
7. Pourquoi Julie considère-t-elle que Sympa_11 est une bonne amie? Crois-tu qu'elle a raison? Pourquoi?
8. Dans la même situation, aurais-tu agi comme Julie ou comme Zoé? Pourquoi?
9. Penses-tu vraiment que Sympa_11 est une fille de 11 ans? Pourquoi?
10. À qui dois-tu demander la permission avant de communiquer avec quelqu'un sur Internet?



enfants avertis™

© 2015 Centre canadien de protection de l'enfance



III. Fais un dessin pour terminer l'histoire de CyberJulie à ta manière :



enfants avertis

© 2015 Centre canadien de protection de l'enfance





enfants avertis[™]

© 2015 Centre canadien de protection de l'enfance





La sécurité des enfants, c'est notre priorité.

www.CyberJulie.ca



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™

Aider les familles. Protéger les enfants.

« Enfants avertis » est une marque déposée au Canada par le Centre canadien de protection de l'enfance inc. « CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE » et « CyberJulie » sont des marques de commerce utilisées par le Centre canadien de protection de l'enfance inc.